



Bilan des 3 ans du Pacte parisien **de lutte contre la grande exclusion**





L'accès aux Droits, préalable indispensable de la lutte contre l'exclusion

L'amélioration de l'accès aux droits constitue la clé de voûte du Pacte de lutte contre la grande exclusion. Les 6 engagements du Pacte visant à garantir l'accès aux droits de tous, en favorisant les démarches d'« aller-vers », ont été mises en œuvre et pour l'essentiel, les objectifs fixés ont été atteints. Les actions se poursuivent et se développent pour bénéficier au plus grand nombre.



20 000

rendez-vous des droits organisés depuis 2015 par la Caisse d'allocations familiales (CAF) afin de repérer les publics vulnérables et de les informer de leurs droits.



91 268

personnes ont pu, en 2017, accéder à leurs droits en matière de santé dans le cadre du Plan local d'accompagnement du non recours (PLANIR) de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)



62 000

domiciliations administratives gérées par le CASVP et 43 organismes agréés, permettant aux personnes sans domicile stable d'ouvrir leurs droits et d'accéder aux prestations sociales.

3 exemples de réalisation :

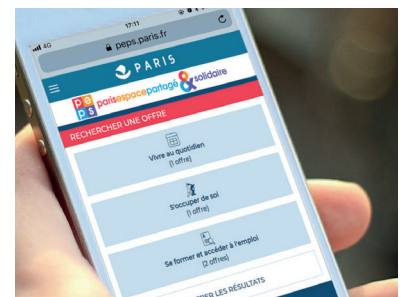


Le coffre-fort numérique

Paris est un territoire pilote pour la mise en œuvre du coffre-fort numérique permettant aux personnes sans abri de stocker et sécuriser leurs documents administratifs. Depuis deux ans, dans le cadre du Plan d'Urgence Hivernal l'association Reconnect propose aux personnes hébergées l'ouverture d'un coffre-fort numérique. En 2017, l'association a assuré 37 permanences dans les 7 gymnases mobilisés pour l'hiver.

Le lancement de l'application PEPS (Paris Espace Partagé et Solidaire)

Depuis le 8 octobre 2018, les travailleurs sociaux des sites expérimentaux de PEPS peuvent proposer aux usagers de transmettre et de retrouver leurs justificatifs ainsi qu'une liste de démarches traduite en 22 langues. PEPS sera déployé par la Direction de l'Action Sociale de l'Enfance et de la Santé (DASES) et le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (CASVP) dans tous les services sociaux parisiens entre janvier et juin 2019.



La généralisation des permanences juridiques dans les accueils de jour « espaces solidarité insertion » (ESI) :

Grâce à un partenariat avec l'association Droits d'Urgence ce sont désormais 12 ESI sur les 16 existants qui disposent de permanences hebdomadaires ou bi-hebdomadaires permettant de démêler des situations juridiques complexes (droit des étrangers, surendettement, droit de la famille etc.)



Prévenir

Prévenir pour éviter que des personnes ne se retrouvent à la rue

La prévention passe avant tout par le repérage des personnes et des familles rencontrant des difficultés avant que celles-ci ne se cumulent : décrochage scolaire, violences familiales, problématiques de santé mentale, surendettement, etc.

Les 6 actions cadre de prévention mises en œuvre mobilisent de très nombreux acteurs institutionnels, associatifs, bailleurs sociaux, services sociaux de proximité, entreprises, pour repérer les situations à risque et éviter les ruptures de parcours.



320

jeunes de 18 à 25 ans déscolarisés, sans emploi ni formation, ont bénéficié en 2017 d'un accompagnement renforcé, flexible et adapté à chaque situation dans le cadre de la Plateforme dynamique insertion professionnelle (DIP)



1 300

jeunes de l'aide sociale à l'enfance continuent à bénéficier d'un accompagnement par la DASES dans le cadre d'un contrat jeune majeur après leurs 18 ans



43 491

aides versées au titre du Fonds de solidarité pour le logement (FSL) afin d'aider les ménages qui font face à des difficultés financières à rester dans leur logement

3 exemples de réalisation :

La signature de la charte de prévention des expulsions locatives

Signée en décembre 2017, cette nouvelle charte a pour objectif de mobiliser et de coordonner encore davantage les acteurs institutionnels et associatifs de la prévention des expulsions sur le territoire parisien, afin d'agir le plus amont possible contre le non recours aux droits et aux propositions d'accompagnement. Signée pour 6 ans, elle se décline en 24 actions et associe dans leur mise en œuvre de nombreux partenaires.



Sarah Lahlou et Gilbert Emaha Pente
L'équipe dédiée du 13^e

La prévention des troubles de voisinage liés aux problématiques de santé mentale

L'expérimentation menée par deux équipes pluridisciplinaires (un-e psychiatre, un-e assistant-e social-e et un-e infirmier-e du secteur) depuis 2017, en lien avec les bailleurs sociaux et la DASES est reconduite, dans les 13^e et 20^e arrondissements, jusqu'en 2019 avec la volonté de généraliser et pérenniser le dispositif qui permet une prise en charge, un accompagnement et une orientation des locataires souffrant de troubles du comportement afin de favoriser leur maintien dans le logement.

Ma Mairie Mobile

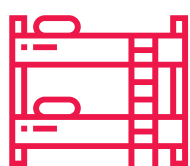
Un bus des services publics parisiens, mis en place dans les 19^e et 20^e arrondissements pour faciliter les démarches administratives de Parisiens qui ne se déplacent pas vers les services sociaux, en allant directement à leur rencontre. Les agents municipaux proposent une aide adaptée à chaque situation et accompagnent les personnes dans leurs demandes.





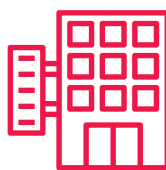
Intervenir pour apporter des solutions aux situations de rue

La situation de personnes dormant à la rue est la manifestation la plus visible et la plus insupportable de la grande pauvreté. La nuit de la Solidarité a montré que plus de 3000 personnes dormaient à la rue en période de grand froid alors que plus de 21 000 places d'hébergement étaient ouvertes. La question de la réponse à l'urgence sociale est permanente et se fait dans le cadre d'une coordination Etat-Ville-Associations afin de répondre aux besoins fondamentaux. Une coordination alimentaire a été mise en place avec tous les acteurs de terrain. Paris met à la disposition de l'Etat tous les locaux disponibles de son domaine intercalaire afin de les transformer en centres d'hébergement d'urgence ou en haltes de nuit gérés par les associations. La coordination des interventions de terrain a été renforcée par la mise en place d'équipes pluridisciplinaires aptes à répondre aux besoins spécifiques de personnes en situation de rue.



5 400

places d'hébergement ouvertes depuis 2015, avec le soutien de l'Etat, dans des bâtiments de la Ville disponibles, dans l'attente de travaux



41

accueils de jour, lieux d'accueil inconditionnel anonyme et gratuit



4,6 M

repas servis et distribués dans 130 points de distribution dont 10 restaurants solidaires du Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP)

3 exemples de réalisation :



Des maraudes interdisciplinaires

Porté par l'association Aux Captifs la libération, ce projet expérimental repose sur une équipe de maraudes interdisciplinaire (composée d'un-e travailleur-euse social-e, d'un-e psychologue et d'un-e infirmier-e psychiatrique). Il a débuté en 2016 autour des gares du Nord et de l'Est de Paris, grâce au soutien de la Ville de Paris, de l'État, de l'Agence Régionale de Santé et de la SNCF. En 2018, il a été étendu aux gares de Lyon, d'Austerlitz et de Montparnasse, grâce à l'intervention d'une autre équipe de maraudes interdisciplinaire portée par l'association Charonne. Plus largement, ce projet s'inscrit dans le cadre d'une coordination des maraudes refondée en 2016 par la DASES et la DRIHL.

L'ouverture de 6 nouveaux restaurants solidaires par le CASVP

En 2019, l'objectif de doubler en 3 ans le nombre de restaurants solidaires sera atteint avec l'ouverture par le CASVP d'un 12^e restaurant, dans le 18^e arrondissement. Ils permettent aujourd'hui d'offrir 1600 repas à des personnes isolées et des familles orientées par les services sociaux. Ces restaurants vont prochainement diversifier leurs prestations et proposer aux familles des goûters d'anniversaire pour les enfants.



L'ouverture d'un 2^e Espace Solidarité Insertion Familles : l'ESI Bonne Nouvelle

Ouvert en 2016 ce nouvel ESI, situé dans le 2^e arrondissement, accueille des familles en situation d'errance, orientées par les maraudes du secteur et leur propose un temps de repos, un espace sanitaire-douche, un espace de jeux pour les enfants. Accueil anonyme, inconditionnel et gratuit permettant aux familles de se reposer physiquement et psychologiquement, d'être écoutées et soutenues dans leurs démarches sociales et d'accès aux droits. Il propose également un accompagnement à la parentalité.

Insérer durablement

Insérer durablement pour faciliter l'insertion sociale et professionnelle

L'un des principaux objectifs du Pacte est de veiller à ce que les personnes prises en charge dans les centres d'hébergement ne basculent pas à nouveau dans la précarité. Afin de répondre à ce défi, les programmes d'accès à l'emploi ont été renforcés afin de mieux s'adapter aux profils et parcours des personnes suivies.

Cette insertion durable passe également par le maintien ou l'accès au logement des personnes vulnérables. Pour cela Paris a développé des dispositifs conséquents en vue de la réalisation de cet objectif : dispositif premières heures, Convergence, accompagnement des bénéficiaires du RSA, etc. Enfin, pour lutter contre l'isolement, la Ville dispose de nombreux partenariats qui visent à diversifier l'offre d'activités culturelles destinées aux personnes en situation de grande exclusion.



978

personnes accompagnées à la reprise progressive d'une activité professionnelle dans le cadre du Dispositif Premières Heures depuis 2015



2 400

jeunes bénéficiaires de la Garantie Jeune depuis la mise en place de l'expérimentation du dispositif à Paris en 2016



+ de 1 000

logements nouveaux dans des résidences sociales et pensions de famille depuis 2015

3 exemples de réalisation :

L'expérimentation Convergence

Expérimentation mise en place par Emmaüs Défi sur le territoire parisien, Convergence a pour objectif d'accompagner les salariés en insertion de façon globale et renforcée sur les différentes problématiques qui freinent leur réinsertion : emploi, logement, santé. Ainsi, 47% des sorties observées après la mise en œuvre de Convergence constituent des sorties dynamiques et 13% des personnes sont en Contrat à durée indéterminée (CDI). Par ailleurs, 50% des salarié-es sorti-es sont dans un logement pérenne. Compte-tenu des excellents résultats de cette expérimentation parisienne, le Plan national de lutte contre la pauvreté a prévu que ce dispositif sera déployé sur d'autres territoires.



L'accès de personnes en grande précarité vieillissantes aux établissements du CASVP

Un travailleur social dédié au Samusocial de Paris à l'été 2017 a permis d'accompagner les personnes vieillissantes en situation de grande précarité vers des solutions de logement adaptées. Ce dispositif a permis d'accompagner 142 personnes et de faciliter l'ouverture de droits à la retraite pour 67 personnes et l'accès de 24 personnes issues de centres d'hébergement en résidence pour personnes âgées.

La participation de femmes hébergées à la Course La Parisienne

Le 10 septembre 2017, 21 résidentes de centres d'hébergement du CASVP ont participé à la course La Parisienne parmi les 30 000 coureuses. Cette première a fait des émules et en 2018 les résidentes étaient à nouveau sur la ligne de départ.



Mieux coordonner les politiques sociales et impliquer les citoyens



1 700

1 700 bénévoles ont participé au décompte des sans domicile fixe Paris lors de 1^{ère} Nuit de la Solidarité le 15 février 2018 aux côtés de 350 professionnels



191 000

191 000 personnes ont été accueillies en 2017 dans les services sociaux gérés par le CASVP qui a délivré 186 millions d'euros d'aides financières



20

Conférences sociales de territoire « Parlons social ! » ont été organisées dans les 20 arrondissements pour échanger avec les Parisien·nes sur les différentes politiques sociales

3 exemples de réalisation :



La Nuit de la Solidarité : une 1^{re} en France

**LA NUIT
de la
SOLIDARITÉ**

Le 15 février 2017, un décompte du nombre de personnes dormant à la rue la nuit a été organisé à Paris. Plus de 3000 personnes en situation de rue ont été décomptées permettant de disposer d'une photographie inédite du nombre de personnes dormant à la rue une fois toutes les places d'hébergement attribuées par le 115 et de mieux connaître leurs profils et leurs besoins. Ce décompte n'est pas une fin en soi, mais une base objective pour agir en renforçant les actions qui marchent et en apportant de nouvelles réponses à des besoins identifiés.

Des réponses aux besoins essentiels dans le cadre du budget participatif

Par leur vote, les Parisien·ne·s ont décidé de mieux aider les personnes en situation de rue. Conformément à un projet « budget participatif » de 2016, 7000 trousseaux contenant des produits d'hygiène ont ainsi été distribués aux usager.e.s des accueils de jour afin qu'elles·ils puissent s'en servir notamment dans les bains douches. Plus largement, à travers le budget participatif, c'est un budget d'investissement de plus de 15 millions d'euros que les Parisiens ont dédié à des projets à destination des personnes sans domicile fixe permettant de rénover certains lieux d'accueil, de créer de petits abris pour les sans-abri, d'installer une bibliothèque mobile dans un centre d'hébergement d'urgence du 19^e ou encore d'acheter de l'équipement pour les associations de l'aide alimentaire.



Le Nouveau Paris Solidaire des services sociaux de la Ville de Paris

Lancée au printemps 2015, la réforme Nouveau Paris Solidaire a permis de regrouper sous l'égide du CASVP les services sociaux de proximité de la Ville de Paris au plus près des Parisiens dans chaque arrondissement dans des locaux mieux identifiés afin de mieux accueillir les personnes en difficulté sociale, de faciliter leur accès aux droits et leur suivi et de les orienter vers des services plus spécialisés. Le regroupement des locaux a été réalisé (exemple du 12^e arrondissement) ou est en cours dans tous les arrondissements où ce n'était pas le cas. La territorialisation de l'Action Sociale a été poursuivie par la création des Directions Sociales de Territoire au sein de la DASES, pour une meilleure coordination des actions à l'échelle locale.



DASES - MISSION COMMUNICATION - OCTOBRE 2018 - 59.18.G.IS.PC.DA

TOUTE L'INFO
au 3975* et
sur PARIS.FR

* Prix 5 cts/mn à partir d'une ligne fixe ou mobile